



RHUAN GUNESH
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Chambre Régionale d'économie sociale et solidaire d'Occitanie

20 rue de Rosette 31500 TOULOUSE

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2025

RHUAN GUNESH EI
Commissaire aux comptes
Membre de la CRCC Montpellier - Nîmes
13 rue Bazille Balard 34000 Montpellier
SIREN 795 126 028

Chambre Régionale d'économie sociale et solidaire d'Occitanie

Association (Loi 1901)

SIREN 411 204 100

Rapport du spécial commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'assemblée générale de l'association Chambre Régionale d'économie sociale et solidaire d'Occitanie,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R.612-7 du Code de commerce, je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application de l'article L.612-5 du Code de commerce.

Fait à Montpellier, le 1^{er} juin 2026

RHUAN GUNESH
Commissaire aux comptes

